

MARCHÉ



- Gros bovins finis : Marché difficile en allaitant du fait d'un déséquilibre offre/demande. Offre limitée en animaux laitiers.
- Bovins maigres : Offre limitée mais suffisante pour un marché italien actif, cours très facilement reconduits. Pour l'Algérie, malgré les contraintes de quarantaines, les expéditions se préparent.



MISE EN ŒUVRE D'ELEVEUR & ENGAGÉ



Les Sections Bovines ont reçu un questionnaire en ligne permettant de faire un état des lieux à date de l'avancée de la démarche dans les départements. A vous maintenant de le compléter d'ici le 15 février prochain pour avoir l'ensemble des informations en vue des prochaines rencontres avec les enseignants au national.

POLITIQUES



- C'est au Conseil des ministres du 31 janvier que sera présenté le projet de Loi issu des Etats Généraux de l'Alimentation. Il est confirmé que l'encadrement des promotions et le relèvement de la revente à perte feront l'objet d'une ordonnance. Par ailleurs les parties au contrat (quand il est écrit) sont libres de choisir un ou plusieurs indicateurs de coût de production et de prix de marché. Elles peuvent utiliser des indicateurs disponibles ou spécialement construits par elles-mêmes.

SANTITAIRE



- Depuis le 01/01/18, les abattoirs doivent systématiquement faire remonter le classement de la propreté des veaux en abattoirs, sur la base d'une grille de notation qui prend en compte les salissures sèches et humides. Des fiches de recommandations à l'attention des éleveurs sont disponibles en cliquant ICI.

EN REGION

Bravo à la Meuse, la Saône et Loire, le Cantal, l'Ain et les Côtes d'Armor qui ont envoyé sur ce début d'année photos et vidéos permettant d'alimenter régulièrement les réseaux sociaux « Eleveur & engagé ». Résultats : des abonnés supplémentaires à Facebook, Twitter et Facebook, alors continuons sur cette belle lancée !

MAUVAIS POINT

Les accords commerciaux ne doivent pas créer des désavantages sociaux et environnementaux irratrapables a déclaré le Président de la République lors de ses vœux à l'Agriculture. Ce n'est pas le cas affirme-t-il pour le Mercosur pour le moment. Qu'est-ce qui a donc tant évolué depuis décembre dernier pour affirmer cela ?

FAIT DE LA SEMAINE

Le Président Macron a, lors de ces vœux à l'agriculture, annoncé qu'il souhaite que la nouvelles carte des Zones Défavorisées Simples soit validée au plus tard mi-février. Il a par ailleurs annoncé une aide transitoire (de 2 ans) pour les exploitations qui sortiront du zonage (possibilité offerte par le règlement FEADER)

CHIFFRE DE LA SEMAINE

30 000
C'est le nombre d'exploitations qui risquent de disparaître si l'accord de libre-échange avec le Mercosur est signé en incluant un contingent de 70 000 tonnes de viande bovine.